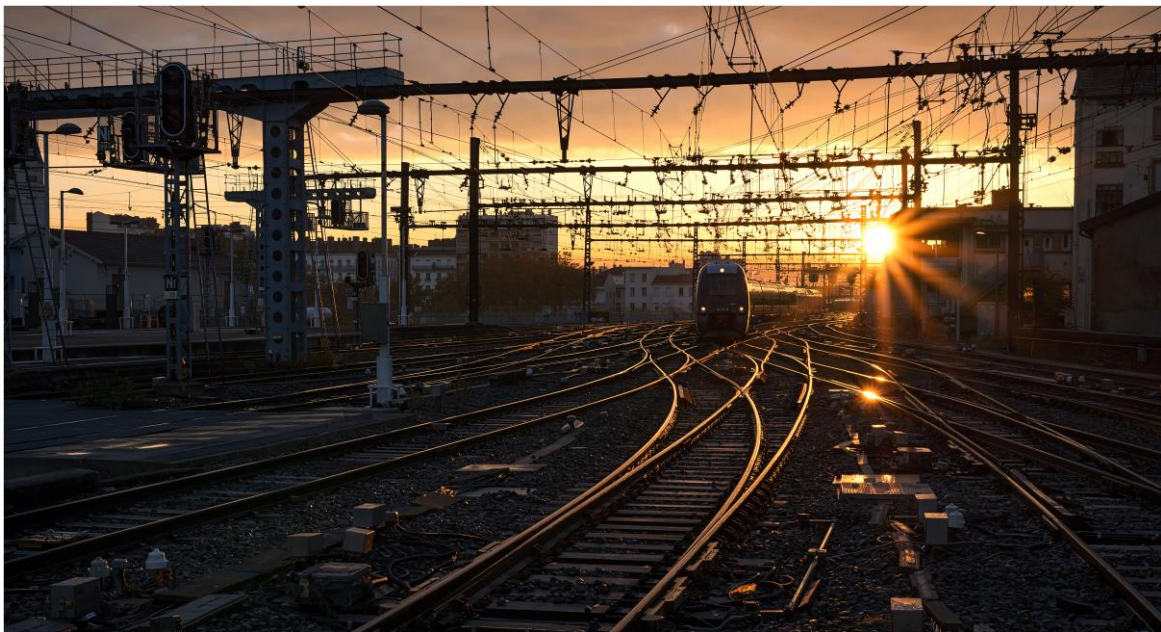


Pourquoi adhérer à CODATU ?

➤ Que fait-on pour nos membres professionnels du transport ?

(Sociétés publiques et privées d'études et d'ingénierie, industriels et équipementiers, exploitants, constructeurs d'infrastructures ou de matériels, nouveaux acteurs et start-ups, associations ou organisations professionnelles, autres organisations spécialisées...)



Qu'est-ce que CODATU ?

CODATU est une association de droit français (loi 1901), née de la conférence mondiale sur les transports urbains, organisée à Dakar en 1980. Elle est reconnue d'intérêt général et a une vocation internationale. Son objectif est de promouvoir les politiques de mobilité urbaine soutenable dans les villes du Sud à travers des actions de conseil, d'assistance technique, de formation, d'animation, d'échanges scientifiques et techniques, ou la réalisation de projets pilotes. Elle s'appuie par exemple sur les échanges d'expériences entre les pays en développement et les pays les plus anciennement industrialisés.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le fonctionnement de l'association sur www.codatu.org

CODATU est devenue une structure de référence pour conseiller les gouvernements nationaux et locaux des pays en développement en matière de politiques de mobilité urbaine. L'Association intervient actuellement dans des pays comme la Colombie, l'Argentine, le Pérou, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Kenya, Madagascar, le Togo, le Cameroun, , la Tunisie, le Maroc, le Liban etc. avec une représentation sur place dans les 7 premiers cas. Elle est partenaire régulière d'institutions comme l'Agence Française de Développement, la Banque Mondiale, la GIZ, ou de nombreux gouvernements locaux et nationaux.

La valeur ajoutée de CODATU provient de sa capacité unique à mobiliser à la fois un réseau de bénévoles (en général d'anciens élus ou experts des transports urbains), de consultants et spécialistes issus des structures membres, de volontaires, d'universitaires, et une petite équipe de salariés ayant une forte expérience des villes du Sud et des pays concernés, dans l'objectif d'appuyer les autorités des pays en développement, parfois très en amont de l'émergence des projets. Nos interventions traitent majoritairement de la création ou du fonctionnement des autorités organisatrices de la mobilité, de la vision urbaine et de la planification de la mobilité à mettre en œuvre, du choix de politiques publiques à réaliser, des grandes options de projets à mettre en œuvre, et du financement pérenne des transports en commun.



Pourquoi CODATU ?

- Parce que l'enjeu de l'urbanisation dans les pays en développement est considérable. Par exemple le nombre d'urbains en Afrique va passer de 600 millions aujourd'hui à plus de 1.5 milliard en 2050.
Il s'agit donc d'un chantier majeur du développement durable, à l'échelle planétaire. Il est crucial de soutenir les villes du Sud en leur permettant de profiter de l'expérience des villes du Nord, notamment en évitant un certain nombre d'erreurs de politiques publiques et en concevant de bons projets.
- Parce que les conditions de déplacement sont un élément essentiel de la qualité de la vie, ce qui fait de l'amélioration des transports urbains et périurbains un enjeu social et politique majeur ;
- Parce que l'efficacité des villes, c'est celle de leurs marchés (marchés de biens, marchés de l'emploi) dont le fonctionnement dépend étroitement de l'efficacité des systèmes de déplacements ;
- Parce que le champ professionnel et institutionnel des transports urbains est fragmenté, local et que l'ensemble des acteurs ressent le besoin d'un échange organisé d'expériences ;
- Parce que tous les efforts entrepris au Nord contre le changement climatique seront vains si en même temps les villes du Sud ne se positionnent pas rapidement sur une trajectoire plus durable, notamment en matière de mobilité urbaine.



Qui adhère à CODATU ?

CODATU concerne l'ensemble des professionnels et responsables du domaine des transports urbains et périurbains. Les adhérents sont des représentants :

- **d'institutions de formation, d'études et de recherche** (le 1er Collège). Nos membres incluent le CEREMA, UrbaLyon, l'EPFL, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme du Maroc, Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme, etc.
- **de collectivités territoriales et d'autorités organisatrices de transports, du Nord comme du Sud** (le 2nd Collège). Nos membres incluent GART, Ile-de-France Mobilités, SYTRAL de Lyon, Rennes Métropole, SMMAG Grenoble, l'Eurométropole de Strasbourg, Ville de Niamey, District de Lomé, etc.
- **des professionnels du transport** (le 3ème Collège): sociétés d'ingénierie, des industriels et des constructeurs, des exploitants. Nos membres incluent SNCF, RATP, KEOLIS, TRANSDEV, ALSTOM, IVECO, SCANIA, INGEROP, SYSTRA, EGIS, ARTELIA, SUEZ, TRANSITEC, SETEC, HEETCH, etc.
- **de personnes physiques**, souvent universitaires, élus locaux, ou experts techniques.

Par ailleurs CODATU signe des conventions avec des partenaires, comme le GART (avec lequel CODATU co-anime le Club international des Autorités organisatrices de la mobilité, et que CODATU représente hors OCDE), la FNAU et l'Agence d'Urbanisme de Lyon (pour la promotion du concept d'Agence d'Urbanisme), l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), l'AFD (qui conventionne directement avec CODATU), l'AMGVM (Association des Maires des Grandes Villes de Madagascar), des Etats ou des villes (comme le Sénégal, la ville de Niamey) etc.



Quel est l'intérêt d'adhérer à CODATU pour une entreprise, un bureau d'études ?

CODATU est un lieu d'échanges avec d'autres professionnels du secteur, mais aussi avec les collectivités locales et divers partenaires de haut niveau, du Nord et du Sud. Ces échanges se font lors des rencontres régulières organisées par CODATU, et permettent de faire dialoguer tous les acteurs, même parfois quand ils sont concurrents. CODATU contribue à la promotion de l'expertise urbaine et donc à la vôtre. Les membres de CODATU ont un accès prioritaire dans les conférences CODATU et peuvent y proposer des interventions et sessions.



Exemples : marchés obtenus au Pérou, en Inde, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Kenya, en Argentine, en Tunisie, à Madagascar par des bureaux d'études membres de CODATU, suite à des assistances techniques réalisées sur place par CODATU.

CODATU sollicite ses membres pour intervenir dans les projets : missions sur le terrain (prise en charge CODATU), ou participation à des groupes de travail pour produire des conseils ou des guides.



Exemples :

Le guide « Bus pour l'Afrique » où nos membres ont pu contribuer à élaborer la check list à conseiller avant tout achat de bus. [disponible sur le site web CODATU]

Plusieurs membres sont intervenus lors d'un forum de haut niveau organisé par CODATU pour les autorités du Caire sur la conception de futurs pôles d'échanges multimodaux.



Les membres CODATU du 3^{ème} collège



CODATU peut souvent fournir des informations stratégiques et parfois vous conseiller sur le développement d'activités dans certains pays ou certaines villes du Sud, compte tenu de son expérience et de ses relations avec les autorités locales et les bailleurs, illustrée par la carte de nos activités. CODATU est également en amont de nombreux projets, au travers d'initiatives comme MobiliseYourCity, qui concerne actuellement les plans de déplacement urbain de 70 villes en développement.

CODATU peut organiser des événements ou participer au montage de projets sur demande initiale de l'un de ses membres, pour mener des actions sur le terrain.

Exemples :



Forum de BOGOTA en Juin 2023 sur les transports en commun en Amérique Latine, en partenariat avec TRANSDEV

Etude de durabilité et argumentaire à destination des pouvoirs publics, pour la réalisation d'un projet innovant en Afrique Sub-Saharienne, à la demande d'un membre de CODATU



CODATU peut diffuser sur son site web (100 000 visiteurs par an) et/ou sa newsletter (5000 abonnés, français et anglais) des informations proposées par ses membres. Un nouveau membre du 3ème collège est présenté sur le site web et la newsletter.

Il peut participer au « club affaires » de CODATU, qui est un lieu de partage d'informations sur les marchés autour de la thématique mobilité urbaine dans les villes du Sud, et de mutualisation de certains projets. Il se réunit trois fois par an en présentiel à Paris.



Exemples : Club affaires spécial Côte d'Ivoire, projet pilote sur une ville du Sud réalisé par plusieurs membres, etc.

Les membres peuvent accompagner les équipes CODATU dans certaines villes (Exemple de RATP à NIAMEY en novembre 2018, ou de IVECO à DAKAR en Janvier 2019), ou dans certains événements internationaux (Exemple de Transforming Transportation à la Banque Mondiale, etc.) pour faciliter le dialogue avec les acteurs pertinents.



S'investir avec CODATU, comment faire ?

Il existe différentes options indépendantes, qui peuvent se cumuler :

- devenir membre de CODATU dans le collège III (Cf. formulaire d'adhésion)
- élaborer une convention de partenariat
- identifier du personnel souhaitant s'engager dans le programme de mécénat (exemple d'un consultant senior qui pourrait consacrer ½ journée par mois à son équivalent moins expérimenté dans une ville du Sud)

Qui contacter ?

Merci de nous contacter à l'adresse mail suivante : contact@codatu.org



ANNEXES

